REUNION DU COMITÉ DE COORDINATION INTER - AGENCES

COMPTE RENDU

Datte - 09/04/2015

Présents:

Dra Manuela Ferreira – Directeur des Soins de Santé

Dr^a Ana de Deus Botelho- Directeur de l'administration et Finances du Ministère de la santé

Dr.ª Sleid Costa – Direção Geral de Planeamento

Dr.ª Vera Fátima Nazaré – Direção do Tesouro

Enf^a Elizabeth Neves - Responsable du Programme de la Santé Reproductive

Enfo Vladimir Sousa – Responsable du PEV

Dr. Fernando Neves – En représentation de l'OMS

Dr. Luis Bonfim – En représentation de l'UNICEF

Dr. José Manuel Carvalho - En représentation de l'UNFPA

Dr. Alberto Neto – Directeur de la Croix Rouge de São Tomé et Principe

Dr. Edgar Neves - En représentation de l'Institut Marquês de Valle Flôr

Dr. António Lima – En représentation du Project Santé Pour Tous

Ordre du Jour:

Information

Approbation du Rapport Conjoint Gouvernement /OMS/UNICEF Approbation du Rapport Annuel GAVI

> À la absence de la Ministre de la Santé la réunion a été présidée par le Directeur des Soins de Santé, Dr^a Manuela Ferreira qui a présenté l'Ordre

du Jour que a été approuvé par les participants. En suite elle a informé aux participants que cette réunion aurait l'objectif de faire l'analise et l'approbation du Rapport Annuel du GAVI et du Rapport Conjoint Gouvernement /OMS/UNICEF

Après cet'introdution elle a donné la parole à la responsable de la Santé Reproductive pour faire la présentation des deux documents.

Après cette présentation les membres du CCIA ont proposé quelques corrections et ont manifesté une préoccupation relativement au document Rapport Annuel GAVI nommément en ce que concerne au changement des flacons de vaccin de Fièvre Jaune de 5 doses par les flacons de 10 doses parce qu'étant donné le petit nombre d'enfants à vacciner le taux de perte pourrait être très haute. La justification qu'a été donnée aux participants c'est que les flacons de 5 doses sont très chers et difficile de trouver chez les fabricants des vaccins.

Le CCIA a fait les recommandations suivantes :

- 1. Le Pays devra faire l'effort nécessaire pour créer l'Autorité National de Régulation
- 2. Le Gouvernement devra mettre à disposition leur quote-part du financement nécessaire à l'achat des vaccins pour éviter la roture des stocks et pour ne compromettre pas la crédibilité du pays.
- 3. Le Pays devra renforcer les actions de l'évaluation de la gestion des vaccins de façon à garantir la qualité des vaccins.

Sur le Rapport Conjoint Gouvernement /OMS/UNICEF la responsable de la Santé Reproductive a informé que les donnés présentés dans la rubrique Hépatite B concernent à tous les cas de Hepatite à cause de manque d'information sur chaque type d'Hepatite.

Elle a informé aussi sur la possibilité de l'introduction du vaccin bivalent contre la rugeole et la rubéola en 2017

São Tomé, 09 Avril 2015

Signatures des membres du CCIA

Dr. Manuela Ferreira

En représentation de la Ministre de la Santé

Dra Ana de Deus Botelho

Directeur de l'administration et Finances du Ministère de la Santé

Dr.a Sleid Costa

Direction général de planification

Dr.^a Vera Fátima Nazaré

Direction du Trésor

Enf^a Elizabeth Neves

Responsable du Programme de la Santé Reproductive

Enfo Vladimir Sousa

Responsable du PEV

Dr. Fernando Neves

En représentation de l'OMS

Dr. Luis Bonfim

En représentation de l'UNICEF

Dr. José Manuel Carvalho

En représentation de l'UNFPA

Dr. Alberto Neto

Directeur de la Croix Rouge de São Tomé et Principe

Dr. Edgar Neves

En représentation de l'Institut Marquês de Valle Flôr

Dr. António Lima

En représentation du Project Santé Pour Tous